



Interdire accès à ma propriété

Par **moi35**, le **15/05/2008** à **21:31**

Bonjour, j'aimerais interdire légalement l'accès à mes immeubles locatifs que je possède en co-propriété avec mon père à sa compagne qui ne paye ni loyer ni redevance et qui me menace moi et ma famille ainsi que mon père. J'estime être brimé de mes droits car, quand elle se trouve sur les lieux je ne veux évidemment pas m'y trouver mais je dois assurer l'entretien des lieux et du bâtiment...mon père n'est pas capable de lui en interdire l'accès et je veux savoir si moi je le peux???? merci

Par **frog**, le **15/05/2008** à **21:48**

Vous voulez interdire l'accès à quoi au juste ? Aux parties communes de l'immeuble ? A votre domicile ? Au domicile de votre père ? La personne réside-t-elle dans l'un des appartements ?

Par **moi35**, le **15/05/2008** à **23:55**

La personne a un appartement dans une autre ville mais elle se trouve dans le loyer de mon père 3 à 4 fois semaine et c'est au rez de chaussée. Je veux lui interdire l'accès complet du bâtiment et du terrain.

Par **frog**, le **15/05/2008** à **23:57**

[citation]elle se trouve dans le loyer de mon père 3 à 4 fois semaine[/citation]
Avec le consentement de votre père, je présume ? Dans ce cas, rien à faire.

Par **moi35**, le **16/05/2008** à **03:05**

Et bien merci c'est bien ce que je pensais.